

Guide du citoyen 2023-2025

613 632-0106
www.hawkesbury.ca

 **HAWKESBURY**





Produits de chez nous, spécialement pour vous!
Homemade products proudly made just for you!

CHÈQUES-CADEAUX **GIFT CERTIFICATES**
DISPONIBLES **AVAILABLE**

Lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 18h • Samedi de 9h à 16h

2567, route 17, L'Original ON • 613 675-4612 • 1 888 675-4612

www.loriginalpacking.ca

- **SANITATION**
- **LOCATION DE CONTENANTS**
(2 À 40 VERGES)



Bureau / Office: **613.632.2581** | Garage: **613.632.7145** | Alexandria: **613.525.1349**

194 County Rd. 17, Hawkesbury (ON) K6A 2R2



**Votre destination
pour des services
bancaires sur mesure**

**Prenez rendez-vous
avec un conseiller!**

Caisse Desjardins Ontario
 1 833 DESJ-ONT
(1 833 337-5668)
 desjardins.com/ontario
 Suivez-nous!

Desjardins



M&M
Pet store

and accessories

NOUS N'OFFRONS PLUS DE TOILETTAGE EN 2023



*Come and see our
wide variety of
top of the line foods
for your furry friends*

613 636-0026 | 613 636-0626

145, Main Street East, Hawkesbury
mmpetgrooming@bellnet.ca



Table des matières

The English version of this guide can be found on page 33

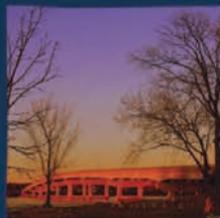
1 HAWKESBURY - VOTRE VILLE

Mot de bienvenue	5
Pour nous joindre	6
Conseillers municipaux	7
Réunion du Conseil municipal	8
L'historique de Hawkesbury	8
Bienvenue à Hawkesbury	9



2 SERVICES MUNICIPAUX

Greffe	11
Finances et Taxes	12-13
Environnement (service d'eau potable et d'eaux usées)	14-15
Travaux publics	16-17
Construction et Urbanisme	18-19
Collecte de déchets	20-22
Sécurité publique (service des incendies et service de la réglementation)	23-25
Sports et loisirs	26-27
Bibliothèque	28



3 ANNUAIRES D'INTÉGRATION ET DE SERVICES PRINCIPAUX

29-31



LE SPÉCIALISTE
DE L'ASPIRATEUR



Pierre-Yves Pilon
propriétaire

VENTE ET RÉPARATION

☎ 613 632-0322
✉ lespecialist@cogeco.net
📍 155, rue Principale Est, Hawkesbury, ON

lespecialistedelaspirateur.com

115, rue Main Est, Suite 200



Woods
Parisien

parisien@on.aibn.com
Tel. : 613 632-8557

Michel Parisien, B.A., LL.B.
J.J. Edmond Woods, C.R./Q.C., B.A., LL.B. 1925-2006
Avocats & Notaires

Service bilingue depuis 1927

FRESH CO

Lowering food prices

Destination
bas prix pour votre épicerie
350, avenue Spence

www.hawkigs.net



IGS

HAWKESBURY

SAVOIR
CONTRAT
NO
CONTRACT

HIGH SPEED
UNLIMITED
INTERNET

INTERNET
HAUTE VITESSE
ILLIMITE

188, Main St. East, Hawkesbury 613-632-4075

Propriétaire / owner **Éric Côté**



ESTIMATION GRATUITE
FREE ESTIMATES

688 County Road 17, Hawkesbury, Ontario

EXTERMINATION | PEST CONTROL
RESIDENTIEL (AL) | COMMERCIAL | INDUSTRIEL (AL)

www.herbodexextermination.ca • eric@herbodex.ca
613 632-3876 • 1 877 632-3876



eye
expérience
vision

613 632-4197

480, rue McGill Street, Hawkesbury (ON)
eyeexperiencevision.com
eyeexperiencevision@gmail.com



FOLLOW US ON FACEBOOK!
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!



PROUDLY SUPPORTING
FIERS PARTENAIRES

CHAUFFAGE | HEATING
CLIMATISATION | COOLING
RÉFRIGÉRATION | REFRIGERATION
GAZ | GAS



GR

SERVICE
24H

RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL
RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL

613 676-2836

GRCHAUFFAGE@OUTLOOK.COM
WWW.GRCHAUFFAGE.CA



Mot de bienvenue

Chères citoyennes, chers citoyens,

Bienvenue à la ville de Hawkesbury.

Fière de son passé et orientée vers l'avenir, la Municipalité compte sur de nombreux atouts pour séduire le cœur des familles, des entreprises et des visiteurs.

Hawkesbury est une ville où il fait bon se retrouver pour mieux vivre ensemble. Une ville animée par des valeurs de partage, d'entraide et de proximité.

Comme la société est en pleine évolution, la Ville doit être en harmonie afin de bien répondre aux attentes des citoyen.nes. À ce titre, nous misons sur la communication, sur la participation citoyenne et sur une approche constructive et concertée.

Nous encourageons chacun à découvrir les charmes de notre communauté dynamique, à participer aux événements locaux et à s'impliquer dans les initiatives qui façonnent l'avenir de notre ville. Ensemble, nous construisons un Hawkesbury vibrant, inclusif et tourné vers l'avenir, où chacun peut contribuer à façonner notre histoire commune.



Robert Lefebvre, Maire de Hawkesbury

Pour nous joindre

SERVICE À LA CLIENTÈLE
613 632-0106



COMPLEXE SPORTIF ROBERT HARTLEY
613 636-2082

**SERVICES DES INCENDIES
ET DE RÉGLEMENTATION**
613 632-1105 (urgences municipales - Disponible 24/7)

Annuaire de nos services



DÉCHETS ET TRAVAUX PUBLICS
tp-pw@hawkesbury.ca

BIBLIOTHÈQUE
info@bibliotheque.hawkesbury.on.ca

CONSTRUCTION
infoconstruction@hawkesbury.ca

SERVICE DES FINANCES ET TAXES
infotaxes@hawkesbury.ca

**RÉSERVATIONS DE VOS ACTIVITÉS SPORTIVES OU
LOCATION DE SALLES COMMUNAUTAIRES**
inforec@hawkesbury.ca ou 613 636-2082 ou  **amilia**

Questions et/ou commentaires? Suivis sur les pannes d'électricité?

Hydro
Hawkesbury

613 632-6689 / www.hydrohawkesbury.ca

Suivez-nous



www.hawkesbury.ca

Conseillers municipaux 2022-2026



Robert A. LEFEBVRE

maire

Cellulaire : 613 678-0571 - Courriel : ralefevre@hawkesbury.ca

Comités : Tous

Commission des services policiers de Hawkesbury



Jeanne CHARLEBOIS

conseillère

Cellulaire : 613 678-0691 - Courriel : jcharlebois@hawkesbury.ca



Julie SÉGUIN

conseillère

Cellulaire : 613 676-2809 - Courriel : juseguin@hawkesbury.ca

Conseil de la Bibliothèque publique de Hawkesbury



Yves PAQUETTE

conseiller

Cellulaire : 613 677-0868 - Courriel : ypaquette@hawkesbury.ca

Commission de l'Hydro Hawkesbury



Raymond CAMPBELL

conseiller

Cellulaire : 613 676-2461 - Courriel : rcampbell@hawkesbury.ca

Commission de l'Hydro Hawkesbury



Antonios TSOUROUNAKIS

conseiller

Cellulaire : 613 678-7450 - Courriel : atsourounakis@hawkesbury.ca

**Commission de la zone d'amélioration commerciale de Hawkesbury
Comité conjoint de recyclage**



André CHAMAILLARD

conseiller

Cellulaire : 613 678-9356 - Courriel : achamailard@hawkesbury.ca

Commission de l'Hydro Hawkesbury

Le Conseil municipal

Rôles et responsabilités du Conseil

Le Conseil doit soutenir la Ville et ses activités en s'assurant de veiller au bien-être de ses résidents et de la Ville.

- S'assurer que des politiques, des pratiques et des procédures administratives soient en place pour prendre de bonnes décisions.
- Être responsable et voir à la transparence des opérations et des activités de ses cadres supérieurs.
- Préserver l'intégrité financière de la Ville

Réunions du Conseil municipal

Le Conseil se rencontre à 18 h 30 à tous les deuxièmes lundis du mois, à l'exception des jours fériés (la réunion a lieu le lendemain). Une réunion de Conseil a lieu chaque mois, sauf juillet. Les ordres du jour et les procès-verbaux sont disponibles sur le site web :

- Voici le lien pour **les ordres du jour et les procès-verbaux** :
<https://www.hawkesbury.ca/hotel-de-ville/le-conseil-municipal/proces-verbaux>
- Voici le lien pour **les enregistrements des réunions** :
<https://www.hawkesbury.ca/hotel-de-ville/le-conseil-municipal/reunions-du-conseil>

L'histoire de la ville de Hawkesbury

Située en bordure de l'une des plus anciennes voies commerciales de l'Amérique du Nord, le territoire de la ville de Hawkesbury est depuis longtemps un endroit stratégique. Il était occupé par les populations autochtones pour qui la rivière des Outaouais agissait comme un important lien unissant la région des Grands Lacs et le nord-est du continent.

C'est en 1896 que Hawkesbury est incorporée en ville.

À l'image de plusieurs villes industrielles de première génération, l'histoire de Hawkesbury est marquée d'événements importants ayant eu un impact majeur sur son développement social, économique et territorial.

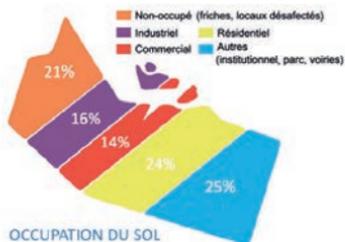
La ville de Hawkesbury, comme la plupart des petites communautés, s'est développée et adaptée afin de devenir un attrait intéressant pour tous les résidents et entreprises intéressées.

De nos jours, on observe une diversification économique plus prononcée à la fois dans les secteurs industriels et dans le domaine des services et du commerce.



Hawkesbury en bref

La ville de Hawkesbury occupe une position de centre régional. Elle est une ville qui a un moteur économique important accueillant différentes entreprises issues de différents secteurs industriels et du commerce de détail. Elle se démarque au sein des Comtés Unis de Prescott et Russell en raison de son caractère plus urbain et de sa densité de population atteignant les 1009.7 h/km² comparable à des centres tels que Brockville, Cornwall et Pembroke.



Hawkesbury offre une opportunité intéressante en raison de l'espace disponible pour le développement commercial ou industriel des entreprises.



Bienvenue à
Hawkesbury

Perspective économique

- Potentiel économique déjà établi, notamment dans les domaines de haute technologie, de l'aéronautique et des soins de la personne.
- Potentiel d'emplois intéressants dans divers domaines.
- Parc industriel aménagé accessible pour un développement futur.
- Une ville majoritairement bilingue avec main d'oeuvre possédant les deux langues officielles canadiennes.

Qualité de vie optimale

- Un centre-ville dynamique et animé avec de nombreuses activités familiales chaque année.
- Un endroit où le coût de la vie demeure parmi les plus accessibles en Ontario.
- Un hôpital, des services d'incendies, de paramédicaux et de police renommés en plein coeur de la ville.
- Tous les services fédéraux et provinciaux sont également intégrés dans notre ville.
- Reconnue comme une ville francophone accueillante, notre ville valorise la diversité et l'inclusion culturelle.
- Une ville offrant des infrastructures de loisirs et sportives de qualité accessibles à tous.
- Et que dire de la circulation ? Il n'y en a pas !

Emplacement idéal

- Située entre deux centres urbains, Hawkesbury se trouve à moins d'une heure de Montréal et d'Ottawa.
- Une ville située au bord de la rivière avec un accès à la marina et offrant de nombreuses activités nautiques.



Stéphane Sarrazin
290-A, rue McGill Street
Tel : 613 632-2706
1 800 294-8250

stephane.sarrazin@pc.ola.org

Member of Provincial Parliament
Membre du Parlement provincial
Glengarry-Prescott-Russell

Clinique d'Ostéopathie

Garo Demerdjian

514 927-9251

151, Main East, Bureau 116, Hawkesbury



HONDA
Hawkesbury

Tél : 613 632-5222

Fax : 613 636-0401

455, County Road 17
Hawkesbury, Ontario
K6A 2R2

www.hawkesburyhonda.ca



FIRE

FIRE SAFETY PLAN EXPERT

FIRESAFETYPLANEXPERT@GMAIL.COM

819 208-8418

FIRE SAFETY PLANS / PLANS DE SÉCURITÉ INCENDIES
WALL MOUNTED EVACUATION PLANS / PLANS D'ÉVACUATION MURAUX
EVACUATION PROCEDURE TRAININGS / FORMATIONS EN PROCÉDURE D'ÉVACUATION
FIRE PREVENTION CONSULTATIONS / CONSULTATION EN PRÉVENTION INCENDIES

WWW.FIRESAFETYPLANEXPERT.COM

613 632-1136 / 1-800-250-9220

352, rue Main ouest, Bureau 201, Hawkesbury



Clinique juridique de Prescott et Russel inc.

Financée par Aide juridique Ontario

Le droit à la justice!

POUR DES CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS
FOR FREE LEGAL ADVICE

Aide sociale / Social assistance

Régime de pensions du Canada / Canada Pension Plan

Droit des locataires / Tenant rights

WWW.CJPPR.ON.CA

INFORMATION CONFIDENTIELLE // CONFIDENTIALITY WARNING:
LE PRÉSENT MESSAGE, AINSI QUE TOUT FICHIER QUI Y EST JOINT, SONT ENVOYÉS À L'INTENTION EXCLUSIVE DE SON OU DE SES DESTINATAIRES. ILS SONT DE NATURE CONFIDENTIELLE ET PEUVENT CONSTITUER UNE INFORMATION PRIVILÉGIÉE. SI VOUS VÊTES PAS LE DESTINATAIRE DÉSIGNÉ, VEUILLEZ EN AVISER IMMÉDIATEMENT L'EXPÉDITEUR PAR RETOUR DE COURRIEL ET SUPPRIMER CE MESSAGE ET TOUT DOCUMENT JOINT DE VOTRE SYSTÈME. MERCI.
THIS MESSAGE AND ANY ASSOCIATED FILES ARE INTENDED ONLY FOR THE USE OF THE INTENDED RECIPIENT(S). ANY CONFIDENTIAL, AND MAY BE PRIVILEGED, IF YOU ARE NOT THE INTENDED RECIPIENT, PLEASE NOTIFY THE SENDER IMMEDIATELY BY RETURN E-MAIL, AND DELETE THIS MESSAGE AND ANY ATTACHMENTS FROM YOUR SYSTEM. THANK YOU.

Service du Greffe

Le service du Greffe est responsable de la gestion de tous les aspects légaux du Conseil et de l'administration. Il voit à la préparation et à la tenue des réunions, à la gestion des archives, à l'élaboration des règlements municipaux, et la gestion des processus électoraux lors d'élections municipales. Il offre aussi plusieurs services aux citoyens de Hawkesbury :

COMMISSAIRE AUX AFFIDAVITS

Sous la *Loi sur les commissaires aux affidavits*, les greffiers et greffiers adjoints sont d'office commissaires aux affidavits en Ontario. Il est donc utilisé pour tous documents nécessitant une assermentation.

RÉCLAMATION D'ASSURANCE

Le service du Greffe s'occupe des dossiers de réclamations d'assurance, mais vous devez en premier lieu, communiquer l'information à vos assurances.

DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

En conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information municipale* et la *Protection de la vie privée (LAIMPVP)*, ces demandes donnent accès à certains documents et renseignements généraux et/ou personnels.

LICENCE DE MARIAGE et CÉRÉMONIE CIVILE

Sous la *Loi sur le mariage, LRO 1990, c M.3* le service du Greffe émet les licences de mariage. La ville de Hawkesbury offre également le service de cérémonies civiles.

Célébrez votre union avec nous!

Votre cérémonie civile

*Réservez votre moment**

(en français et/ou en anglais)

613 632-0106 ou par courriel (ci-dessous)

*des frais sont associés à ce service, discuter avec le service du Greffe

QUESTIONS?

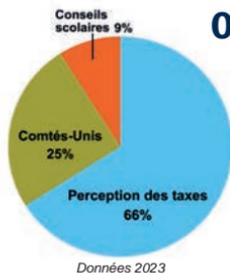
Pour toute information à propos du service du Greffe :

infogreffe@hawkesbury.ca



Finances et Taxes

OÙ VONT VOS TAXES FONCIÈRES ?



Données 2023

Bien que vos taxes foncières soient perçues sur une même facture, le montant est ensuite partagé entre la gestion de la ville de Hawkesbury (66%), les Comtés-Unis (25%) et les conseils scolaires (9%). Les taxes perçues servent à financer les dépenses associées aux services offerts aux citoyens et à l'entretien de toutes les infrastructures de la ville de Hawkesbury.



Total des dépenses du budget de la ville

Dépenses	%
Incendies, réglementation, police, construction et répartition d'urgence	34.4 %
Loisirs	27.4 %
Travaux publics	23.1 %
Administration	12.7 %
Autres	1.4 %
Urbanisme	1 %
Total	100 %

Plus de 84% des taxes foncières sont investis en vue d'offrir les services et d'assurer l'entretien de la Ville. La ville de Hawkesbury, tout comme une bonne majorité des municipalités, adhère au principe de l'utilisateur-payeur pour les services des ordures, des égouts et de l'eau.

Quand paie-t-on nos taxes foncières ?

Il y a **deux factures** de taxes par année (pour un total de quatre versements) :

- la facture intérimaire (50% de l'année précédente) en deux versements dus à la fin du mois de **mars** et à la fin du mois de **juin**;
- la facture finale en deux versements dus à la fin du mois de **septembre** et du mois de **novembre**.

4 paiements

- mars
- juin
- septembre
- novembre

Les frais pour les services eau/ égouts/ ordures

Il y a **quatre factures** par année :

- elles sont dues le dernier jour ouvrable des mois de **janvier – avril – juillet – octobre**;
- chacune des factures représente trois mois de consommation;
- chacune des factures inclut également un tarif de base pour l'eau, un tarif de base pour égouts et un tarif de base pour la cueillette des ordures.
- Une pénalité de 1,25% par mois s'applique sur tout compte impayé.



QUESTIONS?

Pour toute information à propos de vos taxes foncières et vos frais des services eau/égouts/ordures :
Appelez au 613 632-0106 ou écrivez à infotaxes@hawkesbury.ca



OPTIONS DE PAIEMENTS

pour les taxes et les frais de services



OPTION 1

par chèque en déposant vos chèques postdatés dans la boîte aux lettres (hôtel de ville-600 rue Higginson – porte 3)



Où puis-je trouver mon no. de compte/ rôle



N.B. :
-18 chiffres pour le # du compte eau et égout (ou # de rôle)
-15 chiffres pour le numéro de taxe de la ville.

OPTION 2

par le biais de votre application bancaire *



* Vérifier avec votre institution bancaire



OPTION 3

par paiement préautorisé ou carte de crédit *

Paymentus



<https://ipn.paymentus.com/cp/hawk?lang=fr>

* Scanner le code QR pour accéder à la plateforme Paymentus.

 Ce service n'est pas encore disponible pour les factures de taxes foncières.

Facturation en ligne
Scanner le code QR 



*Frais de service applicables. Pour chacune des options de paiement, vous devez fournir votre numéro de rôle (de compte). Lorsque vous êtes inscrit au paiement préautorisé, le montant de votre facture est débité à la date d'échéance telle qu'indiquée sur votre facture respective. Des frais de service au montant de 35 \$ s'imposent pour tous les paiements refusés par votre institution bancaire. Si votre information bancaire change, si vous déménagez ou si vous désirez annuler votre adhésion au plan de débit préautorisé, vous devez nous aviser 15 jours avant la date d'échéance.



infotaxes@hawkesbury.ca

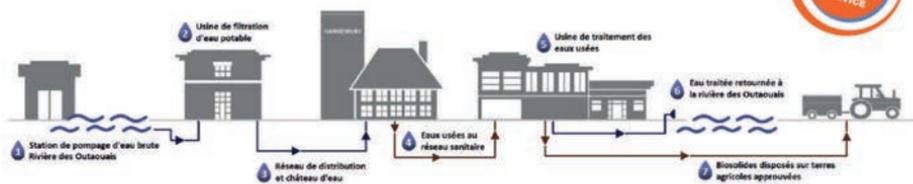


Services de l'environnement

(distribution d'eau potable et gestion des eaux usées)

Qui sommes-nous ?

Nous sommes responsables des opérations de l'usine de filtration d'eau potable, du réseau de distribution d'eau potable et de l'usine de traitement des eaux usées. Notre service opère 24/7, par une équipe multidisciplinaire certifiée et licenciée.



Quelle est notre mission ?

- Fournir une eau potable salubre et propre à tous nos citoyens et clients,
- Maintenir et améliorer continuellement notre système de gestion de la qualité de l'eau potable,
- Assurer le traitement efficace des eaux usées, et
- Se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'eau potable et d'eaux usées.

La ville de Hawkesbury dispose d'infrastructures à la fine pointe de la technologie, ce qui permet à la Ville de respecter ses engagements et de faire face aux futurs développements économiques, résidentiels, commerciaux et industriels.

Gestion responsable de l'eau potable. Une tâche accessible !

Un compteur d'eau est un outil pour conserver l'eau. Non seulement il mesure et enregistre le volume d'eau consommé, il aide à détecter les fuites dans les maisons et les commerces. Des études ont démontré que les maisons équipées de compteurs utilisent moins d'eau que celles sans compteur.

Voici **quelques conseils** pour éviter le gaspillage d'eau et les augmentations soudaines de votre facture d'eau :

- **Vérifier les fuites, de préférence une fois par an ;**
- **Réparer les réservoirs et tuyaux qui fuient ;**
- **Fermer la vanne principale d'eau lorsque vous partez en vacances ou pour une longue période.**



Saviez-vous que ...?

Une fuite d'eau en continu causée par un trou d'environ 6 mm (1/4") vous fera perdre, sur trois mois, 4,475 m³ d'eau, soit presque 5 fois la quantité d'eau que contient la piscine du complexe sportif !



Services de l'environnement

(distribution d'eau potable et gestion des eaux usées)

À qui revient la responsabilité des infrastructures souterraines ?

À noter que la Ville de Hawkesbury s'est associée à Service Line Warranties of Canada (SLWC) en 2021 pour offrir aux propriétaires de Hawkesbury des plans de protection optionnels pour couvrir les coûts de réparation potentiellement élevés associés aux conduites d'eau et d'égout situées sur le côté privé. Pour plus ample renseignement, consulter la page web de la Ville.



Usine de traitement des eaux usées. Chaque geste compte, vous faites parti de la solution!



Plusieurs articles ne doivent pas être jetés dans le drain de l'évier ou dans la toilette, car ils peuvent causer des problèmes d'obstructions aux égouts sanitaires municipaux et à l'usine de traitement des eaux usées, incluant le système sanitaire résidentiel.

En vue d'éviter pareilles situations, les produits suivants ne doivent jamais aller dans le réseau sanitaire :

- **Produits d'hygiène** (serviettes, couches, boule d'ouate, soie dentaire, pansement, lingettes... même celles étiquetées « jetables dans les toilettes »)
- **Produits alimentaires** (graisses, huiles, nourritures)
- **Produits ménagers** (peinture, pesticides, solvants, dissolvant de vernis à ongles, produits de nettoyage)
- **Autres** (cheveux, verres de contact, médicaments, litière à chat, papier essuie-tout, cigarettes)



Quand nous contacter ?

1. Pour des questions liées aux fuites, aux interruptions, à la pression, le goût, l'odeur ou la couleur de l'eau potable;
2. Si vous planifiez de creuser pour des travaux de terrassement, de pavage ou de plomberie;
3. Contactez-nous de préférence 48 heures avant si vous devez :
 - Localiser votre bonhomme à l'eau parce qu'il n'est pas visible, le faire lever, descendre ou réparer
 - Faire une demande de fermeture ou d'ouverture de l'eau.

**Veillez communiquer avec nous au
613 678-9269 ou infowater@hawkesbury.ca**

**En dehors des heures de bureau, si le problème est urgent,
communiquer avec nous au 613 632-1105.**



www.hawkesbury.ca/hotel-de-ville/environnement



Travaux publics

Quelle est notre mission?

Le service des travaux publics a la responsabilité des infrastructures municipales. Sa priorité est la sécurité des automobilistes, des piétons et des cyclistes sur le réseau routier qui s'étend sur plus de 60 kilomètres de rues, plus de 32 kilomètres de trottoirs, les épaulements, les ponts, les ponceaux et les fossés.

Que se passe-t-il sur les routes en hiver?

Le programme d'entretien hivernal du service comprend le salage et le sablage, le déneigement et l'enlèvement de la neige. Tous les programmes d'entretien des rues respectent les normes provinciales.

Déneigement de nos trottoirs?

Le déneigement des trottoirs est la responsabilité de la municipalité.

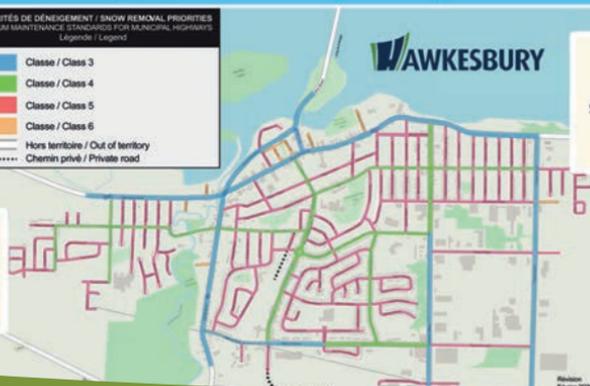
En fonction des normes de l'Ontario, les municipalités de la taille de Hawkesbury ont jusqu'à 48 heures pour déneiger les trottoirs. Toutefois, la sécurité des résidents est une priorité et le personnel travaille assidûment en vue de déneiger les trottoirs dans un délai qui surpasse les normes.



Saviez-vous que ...
Pendant une tempête hivernale, trois opérateurs s'attaquent aux 32 kilomètres de trottoirs de la ville en 8 à 10 heures, continuant leur travail pendant et après la tempête

Protocole de déneigement selon la Loi de 2001 sur les municipalités (Aucune classe 1 ou 2 à Hawkesbury)

PRIORITÉS DE DÉNEIGEMENT / SNOW REMOVAL PRIORITIES MINIMUM MAINTENANCE STANDARDS FOR MUNICIPAL HIGHWAYS Legende / Legend	
	Classe / Class 3
	Classe / Class 4
	Classe / Class 5
	Classe / Class 6
	Hors territoire / Out of territory
	Chemins privés / Private road



Tout protocole de déneigement est établi par la province de l'Ontario

La Ville adhère à un standard qui surpasse les exigences de la province !

Travaux publics

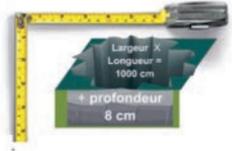
Les nids-de-poule, que doit-on faire?

Un nid-de-poule sera réparé si :

La surface est plus grande que 1000 cm². Un nid-de-poule nécessite une profondeur minimale de 8 cm. Le délai de réparation est différent selon la circonférence.

Quoi faire pour signaler un nid-de-poule?

Communiquer avec le département au tp-pw@hawkesbury.ca



Gestion des égouts pluviaux et décharge d'eau pluviale

Tous les résidents, propriétés et entreprises de la ville bénéficient de la gestion des eaux pluviales. Elle permet de garder les rues et les sous-sols secs, les cours d'eau locaux en bonne santé, et nos sources d'eau potable propres.

Quels services, les travaux publics gèrent en lien avec les eaux et les égouts?

- Égouts pluviaux • Puisard • Décharge d'eau pluviale • Étangs humides et secs
- Égouts municipaux • Ponceaux • Fossés en bord de route

N'oubliez pas que le réseau pluvial et le réseau sanitaire peuvent avoir un effet sur votre portefeuille.

- Les graisses • le café • la nourriture • certains objets qui se dirigent dans le réseau peuvent bloquer et créer des débordements.



Voir la liste des produits ou objets problématiques à la page 15



Certains blocages ne sont pas de la responsabilité de la ville.
Soyez vigilant !



Le nivellement de votre terrain est plus complexe que vous ne le pensez.
Renseignez-vous avant le début de vos travaux.

Le nivellement de terrain est une étape cruciale avant le début de vos travaux d'aménagement. Consultez la Ville, cela pourrait éviter des problèmes et complications inutiles. Voici quelques exemples de problèmes ou complications :

- Accumulation d'eau de surface et/ou des inondations locales
- Sérieux problèmes reliés avec la moisissure
- Empêcher l'eau d'endommager la fondation de votre maison
- Éroder les rues et les infrastructures municipales contribuant à une augmentation des coûts d'entretien
- Éviter les troubles de voisinage
- Attirer la faune à la recherche d'humidité

Service de construction

Quand doit-on obtenir un permis de construction?

- Construire un nouveau bâtiment;
- Installer, réparer ou modifier un système de plomberie;
- Changer l'usage d'un bâtiment, construire une addition au bâtiment existant, ajouter ou enlever un mur structural dans un bâtiment, modifier ou réparer un bâtiment existant, ou soulever un bâtiment pour construire un sous-sol;
- Changer la source de combustion d'un foyer;
- Installer une fournaise avec un nouveau système de combustion, installer un équipement à combustion solide, compléter les travaux bruts d'un foyer;
- Construire un patio, une terrasse, un garage attaché ou détaché, un abri d'auto permanent, et/ou un solarium;
- Ériger une piscine hors-terre ou installer une piscine creusée, ou un spa (Jacuzzi);
- Remplacer le revêtement extérieur, ou installer une lucarne; et
- Installer une enseigne.



Légende

- 1- Nouveau bâtiment
- 2- Plomberie
- 3- Addition au bâtiment
- 4- Chauffage et climatisation
- 5- Garage
- 6- Piscine
- 7- Revêtement extérieur
- 8- Mur porteur



Quand un permis de construction n'est-il pas requis?



Il n'est pas requis d'obtenir un permis de construction pour les travaux suivant :

- Murs de soutien d'une hauteur n'excédant pas 1 mètre (39.4 pouces);
- Allées résidentielles, travaux d'horticulture, recouvrements de toit (résidentiel);
- Remplacement des accessoires de plomberie de chauffe-eau, d'armoires de cuisine ou salle de bain de mêmes dimensions. N.B. depuis septembre 2004, l'eau chaude doit être limitée à 49C;
- Peinture, décoration et entretien général;
- Ajout d'unités de conditionnement de l'air ou thermopompe au système existant et/ou générateur d'air chaud ayant une source similaire de combustion et de sortie de chaleur;
- Bâtiments accessoires et remises (sans aucun service) d'une superficie n'excédant pas 15 m² (161.45 pi²).

Cependant, vous devez vous conformer aux exigences du règlement de zonage de la ville et, si applicable, au code du bâtiment.

***CE GUIDE EST À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT, EN CAS DE DOUTE OU DE QUESTIONNEMENT, S.V.P. COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE CONSTRUCTION DE LA VILLE.**

Informations : infoconstruction@hawkesbury.ca

Service d'urbanisme

Pourquoi faut-il consulter le service de l'urbanisme ?

Le service d'urbanisme est le premier point de contact si vous souhaitez vous installer dans la ville de Hawkesbury, pour y vivre ou pour démarrer une nouvelle entreprise.

1

Vous informer de tout l'éventail de la planification et répondre aux questions en lien avec le zonage de votre projet.

2

Travailler avec le département de la construction et/ou pour faire une demande de permis de construction.

3

Assurer que le développement de la Ville suit le plan officiel, et que, tout changement n'interfère pas avec l'aménagement de la ville de Hawkesbury.

Le service d'urbanisme est responsable d'approuver et d'émettre :



- Plan d'implantation ;
- Dérogation mineure au règlement de zonage ;
- Modification du règlement de zonage ;

envoyer un courriel à infoplanning@hawkesbury.ca

Service de collecte de déchets

Les résidences sont desservies par une collecte hebdomadaire des ordures et du recyclage, le jour étant déterminé par votre adresse (voir la carte de collecte à la p.20). Les détails et le calendrier de ces collectes se retrouvent sur le calendrier des collectes et sur notre site web, au www.hawkesbury.ca/ordures

ORDURES – Bacs roulants gris de la ville de Hawkesbury

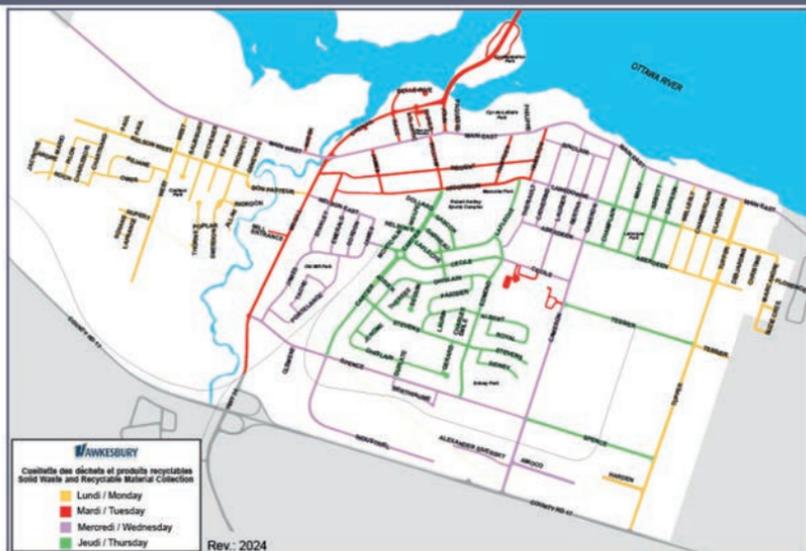
Les ordures doivent être placées dans un bac désigné arborant le logo de la Ville. Les bacs désignés sont munis d'un numéro de série, ainsi que d'une puce RFID permettant d'attribuer les bacs à chaque adresse, ce qui améliore le service de collecte automatisé. **Si vous achetez une maison, le bac d'ordures désigné doit être laissé par l'ancien propriétaire, car chaque bac est assigné à une propriété spécifique.** En cas d'achat d'une nouvelle construction, vous devez contacter la Ville pour planifier la livraison de votre bac d'ordures désigné.

Service de collecte de déchets

Saviez-vous que?



Il existe 2 formats de bacs à ordures. Un commerce ou un immeuble multi-résidentiel (5 unités ou plus) utilise des bac 360 L. Chaque unité résidentielle d'immeuble avec 4 unités ou moins (maisons détachées, duplex, triplex, quadruplex) a par défaut 1 bac de 240 L.



Positionnement des bacs à ordures

Les bacs désignés pour les ordures et le recyclage doivent être placés sur votre propriété près de la rue ou du trottoir, entre 17 h la veille de la journée de collecte et 6 h le matin de la collecte. Les déchets doivent être disposés dans un bac désigné pour les ordures portant le logo de la Ville, avec le logo orienté vers la rue. Veillez à maintenir un espace de 1 mètre (3 pieds) dégagé autour du bac, y compris d'autres bacs éventuels.

N.B. Les roues et les poignées doivent être orientées vers votre résidence.



**Les bacs doivent être sortis
entre 17 h la veille et 6 h le jour de la collecte.**

Service de collecte de déchets

Quels sont les coûts associés à la collecte municipale d'ordures?

Il y a deux coûts différents associés à la collecte municipale d'ordures qui sont facturés via les factures eau / égout / ordures trimestrielles :

1. **Le frais d'achat de bac désigné (frais unique)**
2. **Les frais de service annuels (récurrents annuellement, divisés en quatre paiements trimestriels)**

Le coût d'achat d'un bac d'ordures est facturé au propriétaire. Le frais d'un bac varie en fonction du prix actuel, tel que déterminé lors de votre demande.

Les frais de service annuels pour la collecte des ordures sont établis chaque année en fonction des coûts d'exploitation. Ces frais de service varient en fonction du volume de déchets produits par une propriété, avec des tarifs différents pour les bacs de 240 L et de 360 L. Ceci instaure un modèle équitable basé sur le principe de l'utilisateur-payeur, où seuls les propriétaires qui utilisent certains services paient pour ces derniers. Par ailleurs, des frais distincts s'appliquent aux programmes de réacheminement des déchets et sont facturés en fonction du nombre d'unité(s) d'une propriété, car ces initiatives de réacheminement des déchets ne sont pas limitées en volume.

Ordures excédentaires?

La quantité d'ordures par unité est limitée au volume du bac désigné (avec le couvercle fermé). Cependant, des ordures excédentaires sont acceptées seulement si elles sont placées en bordure de rue dans un sac de poubelle correctement identifié avec une étiquette spécialement fournie par la Ville. Ces sacs à ordures excédentaires ne doivent pas dépasser 13,6 kg (30 lb) chacun et doivent être disposés à côté d'un bac gris désigné de la Ville. **Vous pouvez acheter des étiquettes d'ordures excédentaires à l'Hôtel de ville, en ensemble de trois (3) pour la somme de 10 \$.**



N.B. : Si votre ménage produit régulièrement plus de déchets que contient votre bac, s.v.p. nous écrire pour effectuer une demande de bac supplémentaire. Notez que les frais usagers d'ordures sont calculés par bac, donc un bac supplémentaire entraînera des coûts supplémentaires.

Processus de demande d'un bac à ordures supplémentaire.

Le propriétaire doit écrire par courriel à tp-pw@hawkesbury.ca, ou par la poste à l'Hôtel de ville au 600, rue Higginson, Hawkesbury, ON, K6A 1H1

Inclure dans vos communications :

1. **Nom complet** (ou nom de l'entreprise propriétaire)
2. **Adresse complète** (adresse de service)
3. **Spécifications de demande** (plus ou moins de bacs, quantité)
4. **Votre numéro de rôle (de compte) de facture de services**
(18 chiffres en haut de votre facture eau / égout / ordures- voir p.13 du Guide)
5. **Veillez noter que toute demande engendre des coûts supplémentaires en fonction de la demande et du prix actuel.**



Service de collecte de déchets

Recyclage



Le recyclage peut être mis en bordure de rue dans votre choix des quatre contenants suivants :

- Boîte bleue
- Bac roulant bleu (prise Européenne est préférable)
- Sacs bleus/transparents
- Boîtes de carton, moins de 76 cm (30")

La 1^{ère} boîte bleue est gratuite pour les nouvelles constructions. Chaque bac supplémentaire coûte 15 \$. Pour toutes questions de recyclage, y compris l'obtention d'une boîte bleue, veuillez contacter :

Gilles Mayer Sanitation
gillesmayer@outlook.com
(613) 632-2581

Pour savoir la liste des matières acceptées veuillez consulter le site web ci-dessous.

www.hawkesbury.ca/recyclage

Encombrants



Plusieurs collectes au cours de l'année chacune limitée à deux (2) articles par unité.

Les collectes seront les mêmes jours que la collecte d'ordures, mais seulement durant les semaines de collectes spéciales.

Une liste d'articles acceptés est publiée sur le site de la Ville: (voir le lien ci-dessous).

Les déchets électroniques seront acceptés durant ces collectes. Par contre, vous pouvez en tout temps recycler vos déchets électroniques chez Recycle-Action (1301, rue Spence) ou à certains lieux de retour aux détaillants. Consultez le lien ci-dessous pour voir la liste mise à jour.

www.hawkesbury.ca/collectes-speciales

Résidus verts



Les résidus verts acceptés incluent les feuilles, les branches et les plantes. Voir la liste complète au lien ci-dessous.

PAS de résidus alimentaires, de résidus d'abattage d'arbres ou de souches.

Toutes branches doivent être attachées en paquet et placées perpendiculairement à la rue.

Les paquets de branches doivent mesurer moins de 30 cm (12 po) de diamètre et 1 m (39,3 po) de longueur.

Les résidus verts doivent être mis en bordure de rue, soit dans des sacs en papier compostables ou un contenant à couvercle.

Pas de sacs en plastique.

www.hawkesbury.ca/residus-verts

Le recyclage et les commerces ?

Tout commerce peut contacter un service privé de collecte de recyclage. 

Collecte de sapin de Noël naturel



Deux fois par année
- janvier seulement -

Collecte de déchets dangereux



Une fois par année
- octobre seulement -



Services de la sécurité publique

Département des incendies



2 Communications d'urgence

- Service de répartition d'incendies et d'urgences pour Prescott-Russell (7 municipalités : Hawkesbury, Hawkesbury Est, La Nation, Alfred-Plantagenet, Russell, Casselman)

1 Opération des incendies

- Éducation du public
- Préventions des incendies
- Extinction des incendies
- Investigation des incendies
- Soutien aux différents services d'urgence
- Premiers répondants
- Sauvetages routiers
- Sauvetages sur glace

3 Emergency plan

- Préparation de plans d'urgences lors d'événements catastrophiques
- Mise à jour du plan, formation et mise en pratique du plan





Services de la sécurité publique

Département de la réglementation municipale

Le département a pour objectif d'assurer le respect, par la population, des divers règlements municipaux. Les agents de réglementation sont responsables de l'application des règlements (stationnement, bruits, licences, etc.). Leur mission est de garantir le respect d'autrui et des propriétés, ainsi que de veiller à la propreté de la Ville. Ils sont également responsables de la délivrance des licences commerciales, des permis de taxi, des ventes de garage et bien plus encore.

Les missions du département de réglementation municipale sont :

Éducation et sensibilisation

Application des règlements municipaux



Questions et réponses



DOIS-JE ME PROCURER UNE LICENCE POUR CHIEN ?



Chaque citoyen doit enregistrer son/ses chien(s). Les inscriptions se font à l'Hôtel de ville. Les licences sont renouvelables annuellement avant le 15 mars. Chaque foyer est autorisé à posséder un maximum de deux chiens. Il incombe au propriétaire de s'assurer que son chien respecte les réglementations en matière de bruit, de respect du matériel et de sécurité. Tous les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse, à l'extérieur de votre propriété.

Réponse : OUI !

Selon la loi sur les municipalités, R.S.O. 1990, c. M. 45, art. 210, art. 38 un résident doit demander un permis pour la tenue d'un événement de feux d'artifice. C'est à la Ville de prescrire les conditions dans lesquelles les spectacles de feux d'artifice peuvent être tenus en vertu de ce permis.



PUIS-JE FAIRE DES FEUX D'ARTIFICE ?

Réponse : OUI, mais ... !



Peut-on faire des ventes de garage? Ça coûte quelque chose ?



Un permis est nécessaire pour organiser une vente de garage. Le coût est de 10 \$ pour 2 jours consécutifs. Deux ventes de garages par an sont autorisées par adresse civique. Le Conseil a accordé deux périodes gratuites de ventes de garage par an soit : le long week-end de mai et celui d'octobre.

Réponse : OUI et OUI !

Entre le 15 novembre et le 15 avril, le stationnement dans toutes les rues de la ville de Hawkesbury est interdit entre minuit et 7 heures du matin, quelles que soient les conditions météorologiques. De plus, certains endroits seront interdits au stationnement lors des opérations d'enlèvement de neige.



Peut-on se stationner partout en hiver ?



Réponse : NON !

Est-ce que je peux faire une plainte si je vois des infractions aux règlements municipaux ?



Il y a deux façons de déposer une plainte : En contactant 613 632-1105 ou en complétant le formulaire en ligne. <https://www.hawkesbury.ca/hotel-de-ville/reglements/plaintes>

Le plaignant doit fournir ses coordonnées complètes. Les délais de réponse peuvent varier selon le moment de la demande. L'identification du plaignant reste confidentielle, sauf si des actions en justice doivent être entreprises et que le témoignage du plaignant est alors requis.

Aucune plainte anonyme ne sera acceptée.

Réponse : Oui !

Que faire lorsque je reçois une contravention de stationnement?

Vous payez votre contravention.

Toutes les contraventions de stationnement doivent être payées en personne au service des finances (porte 3) de l'Hôtel de ville (en espèces ou par débit) ou directement sur notre site web à l'aide d'une carte de crédit à l'adresse sécurisée suivante : <https://ipn.paymentus.com/cp/hawk?lang=en>.

Pour contester votre contravention.

Vous pouvez contester une contravention en remplissant le verso de l'avis d'infraction dans les 15 jours suivant sa réception et en le déposant ou en l'envoyant par la poste à l'adresse indiquée au verso de votre contravention. À défaut de le faire, vous aurez un plaidoyer de culpabilité automatique.



Sports et loisirs

Installations sportives et municipales

La ville de Hawkesbury possède plusieurs infrastructures municipales afin d'offrir des opportunités aux résidents de bouger et de s'amuser en toute sécurité. Les infrastructures de la Ville comprennent : sept (7) parcs publics, location de trois (3) salles pour différentes grandeurs de groupes, et un (1) complexe sportif multidisciplinaire.



Installations de la ville de Hawkesbury se composent des édifices et endroits suivants:	Patinoire extérieure	Aire de jeux d'enfants	Jeux d'eau extérieur	Terrain de soccer	Terrain de baseball et/ou basketball	Terrain de volleyball	Terrain de pétanque	Scène extérieure	Rampe de bateau	Aire de pique-nique	Part canine
Parc Cadieux - 454, rue Cadieux, Hawkesbury : Autres : (Chalet et salles de bain)											
Parc Larocque - 470, rue Abbott, Hawkesbury : Autres (Chalet et salles de bain)											
Parc Old Mill - 527, rue James, Hawkesbury : Autres (Chalet et salles de bain)											
Parc Sidney - 906, rue Sidney, Hawkesbury											
Parc de la Confédération- 2 rue John, Hawkesbury : Maison de l'île, Pavillon Richelieu (gazebo) et salle de bain											
Cyr-de-Lasalle- 571 rue Main E., Hawkesbury											
Place des Pionniers - 351 rue Main E., Hawkesbury : Autres (kiosques extérieurs pour événements)											

Locations de salles disponibles :

- 421-ANNEXE (1350 Pl 2) - 425 blvd. Cartier (R.D.C)
- SALLE DE LOISIRS (850 Pl 2) - Complexe Sportif (1^{ère} étage)
- SALLE COMMUNAUTAIRE - Complexe Sportif (2^{ème} étage)

Vous pouvez réserver une salle de la ville. Veuillez contacter le 613 636-2082. Des tarifs spéciaux sont disponibles pour les organismes sans but lucratif.

BIBLIOTHÈQUE SPORTIVE:

Essayer un sport en louant des équipements GRATUITEMENT. Équipements disponibles:



Sports et loisirs

Complexe sportif Robert Hartley

Le complexe sportif est un centre multidisciplinaire permettant l'accès à différents sports, tout en étant un endroit de rassemblements avec l'accès à deux salles communautaires. Le Complexe accueille l'équipe de la Ligue de Hockey Junior A, les Hawks de Hawkesbury. Le Complexe opère toute l'année, toutefois certaines des installations sont uniquement disponibles à certains moments de l'année.

Les installations intérieures et extérieures du Complexe

- Patinoire - accessible pour le patin libre, le patin artistique et le hockey.
- Vestiaires à patin
- Centre aquatique incluant : aire de nage, sauna, salles de rechange et douches
- Piste d'athlétisme intérieure (quatre pistes) accessible pour marche, course ou athlétisme
- Deux (2) terrains de badminton/pickleball intérieurs
- Un (1) terrain de tennis intérieur
- Une (1) salle pouvant accueillir 200 personnes et une salle pouvant accueillir 30 personnes
- Quatre (4) terrains de tennis/pickleball extérieurs
- Bibliothèque sportive
- Service de restauration sur place (cantine et bar)
- Parc de skateboard extérieur



Pour réserver votre activité au Complexe,
il suffit d'aller sur la plateforme Amilia.



Scannez-moi pour accéder à la plateforme



envoyer un courriel à inforec@hawkesbury.ca
ou contacter le 613 636-2082





Bibliothèque publique de

HAWKESBURY

Public Library

550, rue Higginson, Hawkesbury

Découvrez la richesse de votre bibliothèque publique!

Chaque saison, nous vous proposons une programmation variée et gratuite, adaptée à tous les goûts. Les enfants profiteront d'heures du conte thématiques bilingues, des jeux et du Club Jeunesse. Les adultes ne seront pas en reste avec nos clubs de lecture en français et en anglais, des conférences, des ateliers ainsi que des activités comme le Club de Bridge et le Club de Tricot.

Votre bibliothèque municipale vous offre :

- Emprunt de livres et de livres audio
- Location de DVD et de jeux vidéo
- Grande variété de revues et journaux
- Laissez-passer pour Musées
- Jeux de société et casse-têtes
- Postes informatiques (6)
- Wi-Fi
- Service d'imprimerie et de numérisation
- Fax, photocopieur
- Accès à votre compte en ligne
- Livres et revues numériques
- Espaces de lecture pour tous les âges

À qui les services de la bibliothèque sont-ils offerts ?

Nos services s'adressent à tous les résidents de la ville de Hawkesbury, ainsi qu'à ceux des cantons de Hawkesbury-Est. Pour Champlain, le frais d'abonnement sont pris en charge par la municipalité sur présentation d'un reçu. Nous sommes fiers d'offrir un service à domicile pour les résidents à mobilité réduite dans le secteur de Hawkesbury.

Heures d'ouvertures

Lundi et mardi : 9 h 00 à 18 h 00

Mercredi et jeudi : 9 h 00 à 19 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 20 h 00

Samedi : 10 h 00 à 16 h 00

Dimanche : Fermé



Comment nous rejoindre?



www.bibliotheque.hawkesbury.on.ca



info@bibliotheque.hawkesbury.on.ca



613 632-0106 ext.5

Annuaire téléphonique

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Organismes culturels

Centre culturel Le Chenail	613 632-9555	lechenail@gmail.com
Cercle Gascon	613 632-0060	info@theatreerclegascon.ca
Conseil des arts de Prescott-Russell	613 307-0491	info@caprac.ca

Organismes sportifs

Club de patinage de Vankleek Hill Skating Club / 3 à 60 ans Contact : Nancy Neuman	514 442-4577	nancyfsc@hotmail.com
Club de patinage artistique de Hawkesbury		cpahawkesbury@gmail.com
EPRMHA/FUSION/HOCKEY MINEUR / 9 à 18 ans - Contact : Pina Velocci	514 951-3108	eprmhapresident@gmail.com
Eastern Ontario Cobras AA / AAA 9 à 16 ans - Contact : Christine Brunet	514 718-4441	brunetchristine@sympatico.ca
Vankleek Hill Rockets - Minor Broomball		dmacduff14@hotmail.com
Casselman Pirates AAA		marcandranger@hotmail.com franciswathier@gmail.com
Association Baseball mineur de Hawkesbury		airay@hawkgigs.net
Club d'athlétisme Les Roadrunners		jasonlacombe@hotmail.com athleroadrunners@gmail.com
Club de balle féminin de Grenville		rjmassist@bellnet.ca
Club de pétanque de Hawkesbury		moniquetheriault@gmail.com
Orca Club de natation		emanuelle.blais.theoret@csdceo.org
Titans Association basketball mineur		jason.jackson13@gmail.com
Soccer Pro 17		andrego123@yahoo.ca
Club de vélo		velohawkesbury@outlook.com
Ligue estivale d'Ultimate Frisbee	613 306-1907 ou 613 677-1292	pierreluc.lacelle@gmail.com ou philippe.lauzon@csdceo.org

ÉDUCATION ET GARDERIE

Centre ON y va	613 789-3020	www.onyvapr.ca
Agence de garde familiale agréée de Prescott-Russell	613 764-3434	
Centre parascolaire Soleil des petits (Sdp)	613-632-9636	
Centre Sdp situé à l'école Nouvel Horizon	613 632-9636 p.7	www.afeseo.ca/soleil-des-petits
Centre Sdp situé à l'école Paul VI	613 632-2734 p.2	www.pauliv.csdceo.ca/fr
CSDCEO		
CEPEO		
CAVLFO		
Centre Moi j'apprends	613 632-7979	www.mojapprends.ca
Centre d'éducation et de formation de l'Est ontarien	613-675-4691 poste 276	www.educptions.ca

ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES

Société Alzheimer	613 632-4914
Services communautaires de Prescott-Russell	613 632-0939
Maison Interlude	613 632-1131
Maison de la famille	613 632-6959
Centre éducatif l'Oasis des petits	613 632-9636
Groupe Action	1 866 363-3210
Valoris	613 632-4831



EMPLOYABILITÉ ET ENTREPRENARIAT

Centre d'Entrepreneurship de Prescott et Russell (CEPR)	613 765-4661 p.8106	www.prec-cepr.com/fr
PerLE (service électronique pour les entrepreneurs)	1 888 576-4444	www.bizpal.ca/fr
Contact Solutions de recrutement	613 632-0179 613 668-4368	www.contact.ca
Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell (CSEPR)	613 632-0179	www.csepr.ca
Chambre de commerce de Hawkesbury (CCH)	613 632-8066	https://hawkesburycommerce.ca/fr/
Commission de la Zone d'amélioration commerciale de Hawkesbury (COMZAC)	613 677-0975 613 632-8594	http://www.comzacia.ca/index.php/francais
Association d'investissement industriel de Hawkesbury (HIIA)	613 632-4424	info@hawkesburyindustry.com www.hawkesburyindustry.ca

IMMIGRATION

Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton (CÉSOC)	613 324-1249	www.cesoc.ca
Réseau de soutien à l'immigration francophone de l'Est (RSIFEO)		www.rsifeo.org

CLUB SOCIAUX

Chevaliers de Colomb Conseil 2183	613 632-2633
Chevaliers de Colomb Conseil 9952	613 632-8409
Légion royale canadienne	613 632-5136
Club Optimiste de Hawkesbury	613 632-6862
Club Rotary de Hawkesbury	613 632-2747 / 613 632-9877
Club Richelieu de Hawkesbury	613 632-8007
Club d'âge d'Or 50	613 632-8294
Club de bridge de Hawkesbury	613 676-0176
Club d'autos d'Hawkesbury	info@clubautohawkesbury.ca
L'ensemble vocal la Voie du Choeur	613 799-3597
Comité de parents du Parc Old Mill	613 306-0568
Parc canin de Hawkesbury	613 306-8955

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Paroisse St-Jude église catholique anglaise	613 632-2464
Holy Trinity Church église anglicane	613 677-8889
St-Paul's Presbyterian Church	168, rue John, Hawkesbury
Centre Chrétien Viens et Vois Assemblées de la Pentecôte	613 632-0274
The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints - Mormon	613 632-7432
Hawkesbury Jame Masjid mosquée	Facebook
Église Évangélique Baptiste le Rocher	613 632-8142
Paroisse St-Pierre Apôtre	613 632-8661

SANTÉ ET SERVICES EN CAS DE CRISES

Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO)	613 632-4355 p.4171	www.bseo.ca/fr
Hôpital général de Hawkesbury et district (HGH)	613 632-1111	www.hgh.ca
Ligne de santé Champlain (services de santé à domicile)	613 310-2222	www.lignesantechamplain.ca
Centre Royal-Comtois - Services de santé mentale - HGH	613 632-0139 ou 1 877 616-0139	www.hgh.ca/fr/programmes-services/ sante-mentale-et-toxicomanie
Urgences médicales ou en danger	9-1-1	
Centre antipoison de l'Ontario	1 800-268-9017	www.centreantipoisonontario.ca
Crise suicide	Écrire ou texter au 9-8-8	www.crisisservicescanada.ca/fr
Fédérations canadienne pour la santé sexuelle	1 888-642-2725	www.actioncanadashr.org/fr
Fem'aide - Ligne de soutien pour femmes touchées par la violence	1 877 336-2433	www.femaide.ca
Jeunesse J'écoute	1 800 668-6868	www.jeunessejeecoute.ca
Ligne d'aide sur la santé mentale	1 866 531-2600	
Maison Interlude 24/7	1 800 461-1842 texto - 613 801-8169	www.pasbienpr.ca
+ Fort - soutien pour les jeunes vivant de l'intimidation		www.plusfort.org

In case of emergency call 9-1-1
For municipal emergencies call 613 632-1105

SERVICE À LA CLIENTÈLE - 613 632-0106

COMPLEXE SPORTIF ROBERT HARTLEY - 613 636-2082

SERVICES DES INCENDIES ET DE RÉGLEMENTATION

613 632-1105 (urgences municipales - Disponible 24/7)

Annuaire de nos services

DÉCHETS ET TRAVAUX PUBLICS

tp-pw@hawkesbury.ca

BIBLIOTHÈQUE

info@bibliotheque.hawkesbury.on.ca

CONSTRUCTION

infoconstruction@hawkesbury.ca

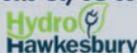
SERVICE DES FINANCES ET TAXES

infotaxes@hawkesbury.ca

RÉSERVATIONS DE VOS ACTIVITÉS SPORTIVES OU
LOCATION DE SALLES COMMUNAUTAIRES

infoforc@hawkesbury.ca ou 613 636-2082 ou  amilia

Questions et/ou commentaires? Suivis sur les pannes d'électricité?

 Hydro
Hawkesbury

613 632-6689 / www.hydrohawkesbury.ca

613 632-0888

- IMPÔT PERSONNELS
- DÉMARRAGE D'ENTREPRISE
- TENUE DE LIVRES
- FORMULAIRES & PUBLICATIONS
- PAIE ET REMISE
- ÉTATS FINANCIERS



Chantal Ménard
CHIFFRERIE & IMPÔT
ACCOUNTING & TAX

1, rue Main E., suite 224 Hawkesbury
WWW.CHIFFRERIEIMPOTLAURIANNE.COM

Joey Lahaie

Owner

613 872-2669



JOEYLAHAIE2@GMAIL.COM



L'HOMME DE GRIFFINTOWN

La nouvelle trilogie de science-fiction
qui débute au Québec.



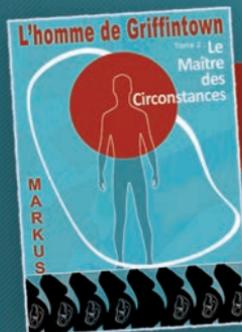
Disponible partout
en librairie
et sur Internet

Nuit Blanche,
magazine
littéraire :
"Captivant,
original et
passionnant!"

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution,
ou connaître ses différents points de vente,
visitez : editionslpd.com

L'HOMME DE GRIFFINTOWN

La nouvelle trilogie de science-fiction
qui débute au Québec.



Disponible partout
en librairie
et sur Internet

Nuit Blanche,
magazine
littéraire :
"Captivant,
original et
passionnant!"

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution
ou connaître ses différents points de vente,
visitez : editionslpd.com

FIÈRE D'ÊTRE VOTRE
VOISIN
ICI À HAWKESBURY

TD CANADA TRUST
258 MAIN ST E.
HAWKESBURY
(613) 632-7077



sports experts®

Stay fit. Live well.® Meilleure forme. Meilleure vie.™



454 suite 110, County Road 17
Hawkesbury, ON

613 632-0793

sportsexperts788@gmail.com